



Secret professionnel et partages d'informations

Formation intra

PREAMBULE :

Le secret professionnel et son pendant médical ont fait l'objet ces dernières années d'un certain nombre d'évolutions législatives importantes : extension des personnes soumises au secret, multiplication des cas de levée (violences conjugales etc...).

Surtout les lois récentes et dispositifs nouveaux prévoient tous un volet partage d'informations sociales et médicales. Au nom de la prise en charge globale, du « parcours », il faut échanger. Ce qui n'est pas sans poser des questions juridiques mais aussi éthiques. Cette formation entend revenir sur ces dernières évolutions et les enjeux qu'elles posent.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de maîtriser le droit applicable en matière de secret professionnel. Elle doit permettre :

- De maîtriser ce qui distingue le secret professionnel, la discrétion et la déontologie
- De connaître les cas de levée du secret parfois facultatifs, d'autres fois obligatoires.
- De mesurer les possibles en termes de partage d'informations au sein d'une équipe et avec les partenaires.

PUBLIC :

Equipe pluridisciplinaire de l'établissement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Groupe d'une quinzaine de professionnels.

DATES ET HORAIRES :

2 journées : 9h00-12H30 14H-17h00 (13H au total).

INTERVENANT :

Christophe Daadouch, docteur en droit, formateur, animateur du blog secret pro.fr et coauteur de « Le partage d'informations sociales », EHESP, octobre 2023 ». Presse de l'EHESP.

LIEU :

Formation intra.

PROGRAMME DE LA FORMATION-CONTENU PEDAGOGIQUE :

- Secret professionnel : fonctions
- Discrétion, réserve, déontologie
- L'assujettissement au secret professionnel : qui l'est ?
- Les hypothèses de levée du secret : facultative ou obligatoire
- Le partage d'informations sociales/médicales : enjeux et méthodologie

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Les apports théoriques et l'analyse du droit en vigueur (textes et jurisprudences) seront largement illustrés par des analyses de situations rencontrées par le formateur et par les stagiaires.

PARTICIPATION AUX FRAIS PEDAGOGIQUES :

Formation continue : 1 350 €+Frais de déplacement et hébergement.

MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION :

Commentaire personnel en fin de formation ; bilan ; questionnaire de satisfaction et d'évaluation des compétences.

CONTACT : Frédéric Valentin.

Coordinateur d'A.C.B

☎ 01.43.37.16.16

☎ 06.19.95.16.46

✉ : acb@centreclaudebernard.asso.fr

Amis du Centre **C**laude **B**ernard

20 rue Larrey – 75005 Paris

APE : 8559B – n° d'enregistrement d'activité : 11 75 16 100 75